



Au sommaire de ce numéro

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Rivages de France• Conservatoire du littoral• Politiques publiques• International• Appel à projets / Appel à candidature | <ul style="list-style-type: none">• Gestion des sites• Du côté des sites• Publications• Site internet• Emplois / Stages / Bénévolat |
|--|---|

Rivages de France

Edito de Caroline Petit, nouvelle directrice de Rivages de France

Nouvellement arrivée à la tête de Rivages de France depuis mars 2012, j'ai été précédemment gestionnaire pendant 7 ans d'un site du Conservatoire du littoral, le [Domaine du Rayol](#). J'ai commencé ma carrière à la suite d'un diplôme d'ingénieur en environnement aménagement régional, spécialité environnement à Lille.

Mon premier job était pour le Conservatoire du littoral, récolter les données du fameux atlas des espaces naturels du littoral, avec Bruno Toison ! Puis ensuite j'ai travaillé au sein d'Espaces naturels régionaux à différents postes, d'abord avec Denis Bredin, au Conservatoire des espaces naturels, dans lequel j'étais chargée de la mise en place des plans de gestion, j'ai participé puis encadré des chantiers de gestion. Puis j'ai contribué aux chartes de parcs naturels régionaux et à la mise en place de SIG dans les parcs et à la Région Nord-Pas-de-Calais, puis encore j'ai dirigé l'Observatoire de l'environnement littoral et marin et me suis beaucoup investie dans la gestion intégrée des zones côtières. J'étais alors dans les mêmes locaux que Christophe Lefebvre. En PACA, à l'Agence régionale pour l'environnement, j'ai exercé un poste essentiellement administratif en qualité de directrice adjointe du Syndicat mixte et ensuite j'ai retrouvé le littoral avec le Domaine du Rayol.

Femme de terrain, passionnée, j'aime les actions et qui ont du sens, toujours dans un même souci, la préservation du littoral. C'est naturellement que je me suis intéressée à Rivages de France.

Aujourd'hui, je souhaite développer l'activité de Rivages et les services rendus auprès de ses adhérents dans le but de répondre aux besoins des gestionnaires, au sens large du terme.

Au fil des news, nous vous donnerons des nouvelles de ces chantiers...

Pour cela, nous aurons donc besoin de vous, de votre expression et de votre participation au sein de Rivages.

Pour me joindre : c.petit@rivagesdefrance.org, 01 44 63 56 67 / 06 85 19 18 24

[Retour au sommaire](#)

Conservatoire du littoral

Opération de reconstitution de la forêt semi-sèche à La Réunion

En début d'année, 480 plants de 18 espèces indigènes ou endémiques de la forêt semi-sèche ont été repiqués à La Réunion sur le site de la Grande chaloupe, propriété du Conservatoire du littoral. Neuf hectares seront ainsi reconstitués. Cette opération expérimentale a pour but de conforter la forêt semi-sèche, écosystème devenu rare sur l'île. Plusieurs partenaires ont été associés à ce projet, dont le Parc national de La Réunion qui a coordonné la démarche, ainsi que les Conseils régional et général. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme [LIFE+ Corexerun](#), qui vise à relancer la dynamique de régénération de ce milieu fragile. A la fin de ce programme, prévue en 2013, 90 000 plants de 48 espèces auront été replantés.

[Retour au sommaire](#)

Politiques publiques

François Fillon, nouveau ministre de l'écologie

Le Premier ministre est officiellement devenu ministre de l'écologie le 23 février dernier, remplaçant Nathalie Kosciusko-Morizet qui est désormais porte-parole de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy. Lors de la passation de pouvoir à l'hôtel Matignon, l'ancienne ministre a indiqué que « nous avons, avec le Grenelle de l'environnement, transformé la France ». Quant à François Fillon, qui conserve sa fonction de Premier ministre, il a précisé qu' « aucun gouvernement de la V^e République n'a fait autant pour le développement durable et l'environnement ».

[Télécharger](#) le décret relatif à la composition du gouvernement

Programme national d'actions sur l'érosion côtière

Début mars, le ministère de l'écologie a lancé la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte, afin de mettre en œuvre les propositions formulées par le député de la Manche Alain Cousin dans son rapport sur la gestion du trait de côte, le recul stratégique et la défense contre la mer. L'objectif est clair : mieux prendre en compte l'érosion côtière dans les politiques publiques.

La stratégie s'articule autour de 4 axes :

- Développer l'observation du trait de côte et identifier les territoires à risque. La création d'un réseau d'observation et de suivi à l'échelle nationale est prévue, ainsi qu'une cartographie nationale de l'érosion côtière ;
- Elaborer des stratégies de gestion de l'érosion côtière entre les acteurs publics et privés. Le gouvernement souhaite développer la culture du risque auprès des populations littorales et améliorer l'utilisation des outils d'urbanisme et de prévention des risques ;
- Favoriser la relocalisation des activités et des biens situés dans des zones à haut risque. Ainsi, un [appel à projets](#) vient d'être lancé auprès des collectivités locales afin d'encourager la mise en œuvre de démarches pilotes ;
- Préciser les principes du financement pour la gestion du trait de côte, en identifiant ce qui est du ressort de l'Etat et des collectivités locales.

En France, près d'un quart du littoral recule à cause de l'érosion côtière.

Lutter contre l'érosion côtière en Aquitaine

Renaud Lagrave, président du [GIP Littoral aquitain](#) et administrateur de Rivages de France, a présenté la stratégie régionale de gestion de la bande côtière aux collectivités et aux services de l'Etat en février. La démarche repose sur 4 modes de gestion, en fonction des enjeux :

- Accompagner les processus naturels avec des techniques douces : plantation de végétaux, pose de rideaux brise-vent, etc. C'est ce mode de gestion qui prédomine actuellement en Aquitaine, notamment grâce aux interventions de l'ONF sur 180 km de dunes publiques ;
- Laisser le milieu évoluer librement, tout en le surveillant ;
- Mettre en place des digues, des épis, ou recharger les plages ;
- Effectuer un repli stratégique, en relocalisant les biens et les activités sur le littoral.

Pour la mettre en place, les collectivités pourront s'appuyer sur une méthode d'analyse coût/avantage. Il ne reste plus qu'à leur donner les moyens financiers, juridiques et administratifs pour se lancer dans cette stratégie.

En Aquitaine, l'érosion touche 20% du littoral, et les côtes sableuses reculent de 1 à 3 mètres par an.

[Retour au sommaire](#)

International

L'Algérie inventorie son littoral

Le ministre de l'environnement algérien a indiqué qu'une opération de cadastrage de la bande littorale, sur une profondeur de 50 kilomètres, avait permis de répertorier 22 îles, 132 forêts côtières, 34 dunes, 33 sites marins et 22 zones humides. Le pays souhaite relancer la loi relative à la protection et au développement du littoral, l'inventaire s'inscrit donc dans cette démarche. Le gouvernement a ainsi indiqué la création de 3 parcs nationaux et d'un commissariat national du littoral. Il aura pour rôle de veiller à l'application de la loi « Littoral » algérienne, ainsi que de mettre en place un fonds national pour le financement des opérations de préservation du littoral.

[Retour au sommaire](#)

Appel à projets / appel à candidature

Projets Outre-mer

TE ME UM (TERres et MErs UltraMarines) a mis en ligne son dernier appel à projets pour 2012. Ce programme offre un soutien aux gestionnaires d'espaces naturels ultramarins afin de développer notamment des projets de formations ou d'échanges. L'objectif principal reste la protection et la gestion durable des sites naturels.

Les dossiers sont à retourner avant le 2 mai 2012.

[Consulter](#) l'appel à projets

Education à l'environnement en Bretagne

Le Conseil régional de Bretagne lance un appel à projets destiné aux associations et axé sur la découverte de la biodiversité et des écosystèmes. Les actions d'éducation à l'environnement portant sur la continuité écologique et les services rendus par la biodiversité seront privilégiées. Il est nécessaire de répondre à plusieurs critères : créer des outils innovants et reproductibles à l'échelle régionale, proposer un programme favorisant la mise en réseau avec les autres acteurs bretons, etc. Les dossiers sont à retourner avant le 10 avril 2012.

[Consulter](#) l'appel à projets

Gestion intégrée de la zone côtière en Bretagne

La Région Bretagne propose un autre appel à projets afin d'encourager les initiatives en matière de gestion intégrée de la zone côtière. Il s'adresse aux collectivités territoriales et à leurs groupements. Le Conseil régional souhaite ainsi répondre aux enjeux de gestion auxquels sont confrontés les territoires côtiers et responsabiliser les acteurs locaux dans la gestion durable des ressources. 500 000 euros sont disponibles pour soutenir les projets.

Les dossiers sont à retourner avant le 4 mai 2012.

[Consulter](#) l'appel à projets

[Retour au sommaire](#)

Gestion des sites

Gestion des plantes exotiques envahissantes dans les étangs littoraux landais

Le Syndicat mixte pour la sauvegarde et la gestion des étangs landais (également appelé Géolandes) pilote depuis plus de 20 ans la gestion de la prolifération des plantes exotiques envahissantes. Dès 1988, l'ex-Cemagref lui a construit un plan de gestion de la végétation aquatique. Le syndicat mixte a assuré quasiment seul le financement des opérations d'arrachage mécanique de la jussie entre 1992 et 1997. A partir de 2006, il constate que les collectivités se désengagent dans la surveillance et l'entretien des étangs, en raison d'un manque de moyens financiers et humains. Géolandes décide alors de lancer un nouveau dispositif qui financera ces opérations. Le calcul de la contribution auprès des collectivités s'appuie sur différents critères, dont les volumes de végétaux extraits. Au final, le bilan de cette politique de gestion est plutôt positif, puisqu'aucune intervention lourde d'arrachage mécanique n'a été réalisée sur les périmètres d'intervention du syndicat mixte. Celui-ci envisage par ailleurs d'évaluer les économies réalisées à long terme.

[Télécharger](#) l'article qui détaille davantage la démarche

Handicap et loisirs de nature

[Ecorem](#), plate-forme d'échanges et de partage des ressources sur la Méditerranée, dispose d'un espace-projet relatif à l'accessibilité des loisirs de nature littoraux aux personnes en situation de handicap. Il s'agit d'une part de diffuser les différentes expériences ayant abouti sur ce thème et d'autre part de favoriser la mixité des publics lors de la pratique d'activités littorales. Une vidéo illustre comment les personnes en fauteuil peuvent découvrir le sentier sous-marin de Port d'Alon.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Eric Jourdan, chargé de mission au CPIE Côte provençale, par [mail](#).

[Lire](#) la vidéo

[Retour au sommaire](#)

Du côté des sites

Exposition itinérante sur les zones humides

Le [Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie](#) (CPNS) propose gratuitement aux collectivités, aux associations et aux établissements scolaires une exposition sur les zones humides du

département. Elle comporte 5 panneaux (85x200 cm chacun) permettant de mieux comprendre les caractéristiques, les enjeux et les problématiques de ces milieux. Cette exposition vient compléter celle précédemment réalisée et intitulée « Les zones humides, un patrimoine à préserver ».

Pour les réserver, vous pouvez contacter Christine Garin du CPNS au 04 79 25 20 32 ou par mail.

[Télécharger](#) la plaquette de présentation des expositions

[Retour au sommaire](#)

Publications

Une nouvelle lettre d'information pour les Normands et les Picards

Le Réseau d'observation du littoral normand et picard (ROLNP) vient de publier le premier exemplaire de sa lettre d'information « Côtes & Mer ». Au sommaire de ce numéro : une présentation du réseau, de ses missions et de son conseil scientifique.

Si vous souhaitez vous abonner à cette lettre ou la recevoir dans sa version papier, vous pouvez contacter Natacha Sauli du ROLNP au 02 31 15 64 27 ou par [mail](#).

[Télécharger](#) le premier numéro

Guides sur les pollutions

Les régions Bretagne et Aquitaine ont soutenu la publication de trois guides opérationnels pour accompagner les communes littorales en cas de pollution :

- *Gestion des bénévoles dans le cadre d'une pollution accidentelle du littoral ;*
- *Implication des professionnels de la mer dans le cadre d'une pollution accidentelle des eaux.*
- *Que faire face à une pollution accidentelle des eaux ? ;*

Le Cedre a rédigé ces documents, proposés dans le cadre du projet Arcopol, dont le but est d'améliorer la prévention de la part des responsables locaux en cas de pollution aux hydrocarbures.

[Consulter](#) les guides opérationnels

Synthèse des assises sur le littoral bas-normand et le changement climatique

En novembre dernier se sont tenues les assises régionales du développement durable, organisées par le Conseil régional de Basse-Normandie. Cette 4^e édition portait sur « Le littoral bas-normand face aux enjeux du changement climatique ». La synthèse des débats en ateliers et lors de la table ronde vient d'être publiée sur le site de la Région.

[Télécharger](#) les synthèses

[Retour au sommaire](#)

Site Internet

Les cahiers techniques disponibles en ligne

La collection des cahiers techniques, outils édités par l'Aten, dispose désormais de son site Internet : <http://cahiers-techniques.espaces-naturels.fr/>. Certains d'entre eux sont téléchargeables gratuitement, comme « L'accessibilité des sites naturels au public handicapé ». D'autres comme « L'esprit des lieux, programmer l'interprétation d'un territoire », restent disponibles sur commande. Il est possible d'effectuer une recherche par thème ou mots-clés.

[Retour au sommaire](#)

Emplois / Stages / Bénévolat

Retrouvez les offres sur le site de Rivages de France, dans la rubrique [Emplois et stages](#).

Les dernières offres mises en ligne :

- Technicien(ne) naturaliste au Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise ;
- Chargé(e) de mission à la délégation Lacs du Conservatoire du littoral ;
- Chargé(e) de mission en environnement marin au Comité départemental des pêches des Côtes d'Armor.

[Retour au sommaire](#)



4 place Denfert-Rochereau – 75014 Paris – 01 44 63 56 72
1 bis rue Pémagnie – 14000 Caen – 02 31 97 31 00

www.rivagesdefrance.org

rivages@rivagesdefrance.org